



**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

PROCÈS-VERBAL DU 19 AOÛT 2019

De la session ordinaire tenue au centre administratif, sis au 341, rue Principale Nord, Amos, Québec, dans le local 3050.

PRÉSENCES

Les membres du conseil des commissaires :

M ^{mes}	Lyne Brousseau, Jeanne Grenier Annie Quenneville, Isabelle Rouillard	conférence téléphonique présidente, par conférence téléphonique
MM.	Denis Coutu, Marc Désilets Jean-François Drouin, Carl Périgny Éric Pomerleau Joël Turcotte	vice-président, représentant du comité de parents

Les directions de services :

M ^{mes}	Johanne Godbout, Marie-Hélène Grondin, Maryline Lambert,	secrétaire générale directrice du Service des ressources éducatives directrice du Service des ressources humaines
MM.	Francis Audet, Pascal Germain, Yannick Roy	directeur du Service des ressources matérielles et administratives directeur du Service des ressources financières directeur général

ABSENCE

Stéphane Saulter, représentant du comité de parents,

1. Ouverture de la séance

Il est 19 h.

CC-7458-19

**2 – ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE la présidente d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du 8 juillet 2019;
4. Intervention de l'assemblée;
5. Comité de parents et comité EHDAA;
6. Correspondance;
 - 6.1 FCSQ – Fiche descriptive 2018-2019 et services aux membres;
 - 6.2 Remerciements H20 le festival;
 - 6.3 MÉES : Ajout d'espace PQI 2019-2020;
 - 6.4 MÉES : Maintien des bâtiments et résorption du déficit :
7. Suivi de dossiers :
8. Huis clos :
 - 8.1 Orientation de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi :
9. Dossiers à développement :
10. Dossiers courants :
 - 10.1 Demandes d'allocations et d'autorisations au MÉES 2019-2020;
 - 10.2 Organisation scolaire 2019-2020;
 - 10.3 Demandes de congés sans traitement en lien avec la grille-matière;
 - 10.4 Demande de mise à la retraite de façon progressive – personnel de soutien;
 - 10.5 Vente d'immeubles pour non-paiement de la taxe scolaire;
 - 10.6 Représentation à l'AGA de l'ACSAT;
 - 10.7 Autorisation d'aller en appel d'offres;
 - 10.8 Octrois de poste enseignants :
11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général :
12. Autres sujets :
 - 12.1 Accueil rentrée 2019-2020 :
13. Clôture de la séance.

CC-7459-19

**3 – DISPENSE DE
LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
8 juillet 2019**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE la secrétaire d'assemblée soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 8 juillet 2019.

QUE ce procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

4. Intervention de l'assemblée;

Aucune intervention.

5. Comité de parents et comité consultatif pour les élèves handicapés en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)

Aucun comité.



6. Correspondance

6.1 Fédération des commissions scolaires du Québec – fiche descriptive 2018-2019 et services aux membres

Le directeur général dépose une correspondance de la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi que la fiche descriptive 2018-2019 et des services reçus aux membres.

6.2 Remerciement du comité organisateur de H2O le festival

Le directeur général présente une lettre de remerciements de l'organisation du festival H2O.

6.3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Ajout d'espace dans le Plan québécois des infrastructures 2019-2029.

Le directeur général annonce que les projets d'ajout d'espace à l'école secondaire d'Amos, pavillon La Forêt et au Centre de formation professionnelle Harricana, pavillon de la Foresterie n'ont pas été retenus par le ministère.

6.4 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – maintien des bâtiments et résorption du déficit

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une aide financière de 6 798 053 \$ est accordée par le ministère pour le maintien des bâtiments pour cette année scolaire. De plus, dans le but d'améliorer la planification de certains travaux de maintien des bâtiments, le ministère octroie également des sommes minimales de 3 929 057 \$ et de 3 905 983 \$, respectivement pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

7. Suivi de dossiers

Aucun dossier de suivi.

8. Huis clos

Ce point est reporté à la fin de la rencontre.

9. Dossiers à développement

Aucun dossier à développement

10. Dossiers courants

CC-7460-19
10.1 DEMANDES
D'ALLOCATIONS ET
D'AUTORISATIONS
AU MÉS 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE cette Commission scolaire doit procéder à des demandes d'allocations et d'autorisations annuelles au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes doivent être accompagnées d'une résolution définissant les éléments essentiels de la demande à moins qu'il n'y ait délégation de pouvoirs relativement au sujet de la demande;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes s'échelonnent sur l'année et que des dates limites sont déterminées pour acheminer ces demandes;



IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE la direction du Service de l'enseignement et des services éducatifs complémentaires soit et est autorisée à procéder aux différentes demandes d'allocations et d'autorisation touchant le Service de l'enseignement-secteur jeunes pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE

CC-7461-19

**10.2 ORGANISATION
SCOLAIRE 2019-2020**

CONSIDÉRANT le Plan d'organisation scolaire 2019-2020 adopté le 15 avril 2019;

CONSIDÉRANT le Plan quinquennal 2018-2023;

CONSIDÉRANT la nouvelle lecture de la population scolaire au 9 août 2019;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE ce Conseil procède à l'ouverture des classes suivantes pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Ouverture d'une classe de maternelle 4 ans à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc;
- Ouverture d'une classe de 3^e cycle à l'école de Berry;
- Ouverture d'une classe de 1^{er} cycle à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc;
- Ouverture d'une classe de 2^e cycle à l'école Morency de Trécesson.

ADOPTÉE

CC-7462-19

**10.3 DEMANDES DE
CONGÉS SANS
TRAITEMENT EN LIEN
AVEC LA GRILLE -
MATIÈRE**

CONSIDÉRANT les demandes logées;

CONSIDÉRANT la clause 5-15.07 de l'entente locale du personnel enseignant;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE des congés sans traitement soient et ils sont octroyés aux enseignantes et enseignants suivants pour l'année scolaire 2019-2020 en lien avec la grille-matière, adoptée par les différents conseils d'établissements :

Titre	Nom	Prénom	École	% approximatif
	Madame Grenier	Céline	École Saint-Mathieu	2
	Madame Lafrance	Nancy	École ND-de-Lourdes de La Corne	8



Madame Leblanc	Nancy	École Tétreault de La Motte	4
Madame Pépin	Mélodie	École Tétreault de La Motte	4
Madame Simard	Marie-Claude	École Saint-Mathieu	2

ADOPTÉE

CC-7463-19

**10.4 DEMANDE DE
MISE À LA RETRAITE
DE FAÇON
PROGRESSIVE
PERSONNEL DE
SOUTIEN**

CONSIDÉRANT la demande logée;

CONSIDÉRANT l'annexe 5 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Marc Désilets,

QUE Madame Céline Angers, secrétaire d'école, au Centre de formation générale Le Macadam, soit et elle est autorisée à participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive sur cinq ans, débutant en 2019-2020, à raison d'environ 20 %.

QUE cette demande soit et elle est accordée que si une personne reconnue capable par la Commission est disponible pour effectuer le remplacement.

ADOPTÉE

CC-7464-19

**10.5 VENTE
D'IMMEUBLES POUR
NON-PAIEMENT DE LA
TAXE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT QUE l'article 340 de la Loi sur l'instruction publique stipule que les cas où les taxes à percevoir se rapportent à des immeubles situés dans le territoire d'une cité ou d'une ville, les dispositions de la Loi sur les citées et villes concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes et de rachat des immeubles s'applique;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 342 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire peut enchérir et acquérir les immeubles mis en vente à cette occasion par l'entremise d'une personne, sur l'autorisation du conseil, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pascal Germain ou, à défaut, le coordonnateur du Service des ressources financières, monsieur Francis Pomerleau, à enchérir, pour et au nom de cette Commission scolaire, sur tout immeuble mis en vente lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE ce conseil demande à la Ville d'Amos de procéder à la vente à l'enchère publique, des immeubles apparaissant sur la liste datée du 16 août 2019 et dont copie a été déposée à cette réunion.

QUE le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pascal Germain ou à défaut, le coordonnateur du Service des ressources financières, monsieur Francis Pomerleau, soient et ils sont autorisés à enchérir



et à acquérir, pour et au nom de cette Commission scolaire, tout immeuble mis en vente à cette occasion, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication.

ADOPTÉE

CC-7465-19

**10.6
REPRÉSENTATION À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION DES
COMMISSIONS
SCOLAIRES DE
L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

CONSIDÉRANT l'assemblée générale annuelle de l'Association des Commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la présidente est nommée d'office selon les règlements de cette Association;

CONSIDÉRANT les personnes intéressées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE cette Commission scolaire nomme les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale annuelle de l'ACSAT, soit :

Monsieur le commissaire Denis Coutu,
Monsieur le commissaire Marc Désilets,
Monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

ADOPTÉE.

CC-7466-19

**10.7 AUTORISATION
D'ALLER EN APPELS
D'OFFRES**

CONSIDÉRANT l'octroi d'une aide financière de 6 798 053,00 \$ reliée à la mesure maintien des bâtiments 2019-2020;

CONSIDÉRANT que cette somme est reliée à la réalisation de plusieurs projets de réfection de bâtiments;

CONSIDÉRANT que ces projets nécessitent des appels d'offres;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder aux appels d'offres nécessaires afin de réaliser les travaux prévus à la mesure maintien des bâtiments 2019-2020.

ADOPTÉE.

CC-7467-19

**10.8 OCTROIS DE
POSTE DE PERSONNEL
ENSEIGNANT**

CONSIDÉRANT les postes vacants d'enseignantes et enseignants qui étaient à combler suite à la séance d'affectation du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20A)9) de la convention collective du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT les recommandations des comités de sélection;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Marc Désilets,



QUE ce conseil des commissaires confirme l'engagement par l'octroi de contrats à temps plein aux personnes suivantes à compter du 26 août 2019 :

Nom	Champ	École	Clause
Vicky Lemieux	Champ 1B - Adaptation scolaire	École Sacré-Cœur/St-Viateur	
Anne-Marie Morasse	Champ 1B - Adaptation scolaire	École secondaire d'Amos, pavillon La Calypso	
Marie-Philippe Bisson	Champ 2 - Préscolaire	École NDSC Barraute	5-3.20A)9) alinéa
Joanie Mingo	Champ 2 - Préscolaire	École NDSC Barraute	5-3.20A)9) alinéa
Kathleen Bourdon	Champ 2 - Préscolaire	École Launay/Trécesson	5-3.20A)9) alinéa
Jo-Annie Hébert-Coulombe	Champ 3 - Primaire	École Alternative Harricana	5-3.20A)9) alinéa
Nahomé Labreche	Champ 3 - Primaire	École Berry	5-3.20A)9) alinéa
Maryann Corriveau	Champ 3 - Primaire	École Launay/Trécesson	5-3.20A)9) alinéa
Jenny-Lee Verville	Champ 3 - Primaire	École NDSC Barraute	5-3.20A)9) alinéa
Geneviève Gauthier	Champ 3 - Primaire	École Sacré-Cœur/St-Viateur	5-3.20A)9) alinéa
Maxime Bard	Champ 3 - Primaire	École Ste-Thérèse	5-3.20A)9) alinéa
Marylie Lacourse	Champ 3 - Primaire	École Ste-Thérèse	5-3.20A)9) alinéa
Myriam Bédard	Champ 3 - Primaire	École St-Félix/St-Dominique	5-3.20A)9) alinéa
Andréanne Gendron	Champ 4 - Anglais au primaire	Sans école	
Louis-Marc Robitaille	Champ 4 - Anglais au primaire	École St-Félix/St-Dominique	5-3.20A)9) alinéa
David Bernard	Champ 5 - Éducation physique et à la santé au primaire	École Alternative Harricana	5-3.20A)9) alinéa
Yzabel Murray	Champ 12 - Français au secondaire	École secondaire d'Amos	5-3.20A)9) alinéa
Annie Marcil	Champ 12 - Français au secondaire	Sans école	
Jessica Champagne	Champ 13 - Mathématiques, sciences et technologie au secondaire	École secondaire Natagan	5-3.20A)9) alinéa
Karianne Bédard	Champ 14 - Éthique et culture religieuse au secondaire	École secondaire d'Amos	5-3.20A)9) alinéa
Valérie Trudeau	Champ 14 - Éthique et culture religieuse au secondaire	École secondaire d'Amos	5-3.20A)9) alinéa
Serge Levasseur	Spécialité 12 – Foresterie Abattage et façonnage théorie et pratique	Centre de formation Harricana	5-3.20A)9) alinéa
Janis Lafrance	Spécialité 19 – Santé Assistance, soins infirmiers	Centre de formation Harricana	5-3.20A)9) alinéa

ADOPTÉE.



11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général

Rapport d'activités de la présidente

Aucun rapport

12. Autres sujets

12.1 Accueil de la rentrée 2019-2020.

Le directeur général invite les membres du conseil à assister à la conférence de Monsieur Pierre Vercheval le 26 août prochain.

CC-7468-19

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Marc Désilets,

8. HUIS CLOS

QUE l'assemblée siège à huis clos afin de traiter le point inscrit à l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 38.

Monsieur Éric Pomerleau quitte la rencontre.

Sont présents les membres du conseil et le directeur général.

8.1 Orientations de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi

Le président d'assemblée communique des informations concernant la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi. Il valide l'orientation du conseil des commissaires à ce sujet.

CC-7469-19

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

8. LEVÉE DU HUIS
CLOS

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 05.

13. Clôture de la séance

CC-7470-19

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Isabelle Rouillard,

13. LEVÉE DE LA
SÉANCE

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 10.

Denis Coutu, vice-président

Johanne Godbout, secrétaire générale